

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

6 JUIN 2016

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| 1. Pauline Farrugia | 4. Normand Jolicoeur |
| 2. Marcella Davis Gerrish | 5. Claude Villeneuve |
| 3. Guy Veillette | 6. Alain Beaulieu |

ABSENT(S) :

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le maire Michael Page.

EST AUSSI PRÉSENT monsieur Daniel Décary, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

5. Regroupement d'achat en commun d'assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires- Mandat à l'Union des municipalités du Québec

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

6. Guide de gestion du personnel- modification
7. Poste d'adjointe administrative- Nomination de Natacha Prince
8. Embauche d'une secrétaire-réceptionniste
9. Embauche d'une préposée à l'entretien des parcs, espaces verts et aménagements paysagers
10. Embauche d'une préposée à l'information touristique
11. Embauche d'un deuxième préposé à l'information touristique

FINANCES ET TRÉSORERIE

12. Acceptation des comptes à payer
13. Déboursés de plus de 5 000 \$
14. Rapports des salaires nets – 2016-05

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

15. Marquage des rues et des stationnements – Octroi de contrat à Lignes de stationnement entretien et traçage (2006) Inc.
16. Tonte de gazon – Octroi de mandat à North Hatley Marina

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

17. Permis sujet à un PIIA – 220-224, rue Mill
18. Permis sujet à un PIIA – 35-41, rue Main
19. Permis sujet à un PIIA – Lot 4 028 745, chemin du Lac
20. Permis sujet à un PIIA – 135, rue Main
21. Permis sujet à un PIIA – Lot 4 029017, rue Rublee
22. Permis sujet à un PIIA – 200-210, rue Main
23. Demande de modification au zonage – Zone P-4
24. Demande de modification au zonage – Zones RB-7 et RB-8
25. Dérogation mineure – 365, rue Séguin
26. Règlement numéro 2016-591 concernant les systèmes d'alarme - Avis de motion
27. Règlement numéro 2016-592 concernant les nuisances - Avis de motion
28. Règlement numéro RU-2016-593 concernant la sécurité, la paix et l'ordre - Avis de motion

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

6 JUIN 2016

29. Règlements numéro RU-2016-594 relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques - Avis de motion

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

30. North Hatley Recreational Society (NHRS)- Aide financière

SÉCURITÉ PUBLIQUE

31. VARIA
32. Période de questions portant sur des sujets d'intérêt public local
33. Levée de l'assemblée

2016-06-06.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2016-06-06.02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2016

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2016-06-06.03

INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

2016-06-06.04

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

Vingt-cinq (25) citoyens assistent à la séance.

INTERVENANTS	OBJETS
Paul St-Pierre, Donald Watt, John LeBaron, Judy LeBaron	Zone wifi
Frédéric Landry	Projet présenté
Paul St-Pierre	Embauche de personnel
Paul St-Pierre	Dépenses vs taxes

2016-06-06.05

REGROUPEMENT D'ACHAT EN COMMUN D'ASSURANCES PROTECTION DE LA RÉPUTATION ET DE LA VIE PRIVÉE DES ÉLUS ET HAUTS FONCTIONNAIRES-MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

ATTENDU QUE, conformément aux articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 et suivants du Code municipal, la municipalité du Village de North Hatley souhaite joindre l'Union des municipalités du Québec et son regroupement pour l'achat en commun d'assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ PAR LES CONSEILLERS

QUE la municipalité du Village de North Hatley joigne par les présentes, le regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec, en vue de l'octroi d'un contrat en assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

6 JUIN 2016

QUE monsieur le Maire, Michael Page, et le Directeur général, Daniel Décary, soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente intitulée «ENTENTE de regroupement no. 2 de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun d'assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires.

Vote demandé par NORMAND JOLICOEUR

Pour : PAULINE FARRUGIA
MARCELLA DAVIS GERRISH
GUY VEILLETTE
CLAUDE VILLENEUVE
ALAIN BEAULIEU

Contre : NORMAND JOLICOEUR

ADOPTÉE

2016-06-06.06

GUIDE DE GESTION DU PERSONNEL- MODIFICATION

ATTENDU l'évolution des fonctions administratives assumées par la titulaire du poste de secrétaire-réceptionniste permanente de la municipalité;

ATTENDU la pertinence de reconnaître les fonctions exercées;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR NORMAND JOLICOEUR
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la fonction d'Adjointe administrative soit créée;

QUE le guide de gestion du personnel soit modifié en intégrant au groupe 2 de l'énumération des fonctions, la fonction d'Adjointe administrative.

ADOPTÉE

2016-06-06.07

POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE- NOMINATION

ATTENDU la création de la fonction d'Adjointe administrative;

ATTENDU QUE Madame Natacha Prince, actuellement en poste à titre de secrétaire-réceptionniste s'acquitte de ses attributions à la très grande satisfaction de ses supérieurs;

ATTENDU l'engagement de Madame Natacha Prince qui assume des responsabilités excédant ce qui est requis par sa fonction et multiplie les initiatives pour exécuter des tâches qui ne sont pas prévues au curriculum de son poste;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR NORMAND JOLICOEUR
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le poste d'adjointe administrative soit octroyé à Natacha Prince à compter de ce jour ;

QUE le contrat de travail de Natacha Prince soit révisé en fonction des modalités discutées et acceptées par les parties;

QUE monsieur le Maire, Michael Page, et le Directeur général, Daniel Décary, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité ledit contrat de travail.

ADOPTÉE

2016-06-06.08

EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

ATTENDU la nécessité de procéder à l'embauche d'une ressource additionnelle pour agir à titre de secrétaire-réceptionniste durant la période estivale;

ATTENDU QU'il est opportun d'offrir une occasion de stage en milieu de travail à une étudiante en secrétariat;

ATTENDU le processus de recrutement visant à combler la fonction;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

6 JUIN 2016

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE Madame Marie-Hélène Gagné soit embauchée au poste de secrétaire-réceptionniste pour la période du 27 juin au 19 août 2016, à raison de 34,5 heures par semaine, au taux de salaire horaire de 13,00 \$.

QUE les conditions d'emploi prévues au guide de gestion du personnel relativement aux employés contractuels soient appliquées.

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-130-00-141

ADOPTÉE

2016-06-06.09

EMBAUCHE D'UNE PRÉPOSÉE À L'ENTRETIEN DES PARCS, ESPACES VERTS ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à l'embauche d'un préposé à l'entretien des parcs, espaces verts et aménagements paysagers durant la période estivale;

ATTENDU QU'il est opportun d'offrir une occasion de stage en milieu de travail à une étudiante en horticulture;

ATTENDU le processus de recrutement visant à combler la fonction;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE Madame Youly Gagnon soit embauchée au poste de préposée à l'entretien des parcs, espaces verts et aménagements paysagers pour la période du 13 juin au 30 septembre 2016, selon un horaire hebdomadaire variable, au taux de salaire horaire de 13,00 \$.

QUE les conditions d'emploi prévues au guide de gestion du personnel relativement aux employés contractuels soient appliquées.

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-50-141

ADOPTÉE

2016-06-06.10

EMBAUCHE D'UNE PRÉPOSÉE À L'INFORMATION TOURISTIQUE

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à l'embauche d'une préposée à l'information touristique durant la période estivale;

ATTENDU le processus de recrutement visant à combler la fonction;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE Madame Sara Bonsant soit embauchée au poste de préposée à l'information touristique pour la période du 20 juin au 19 août 2016, selon un horaire hebdomadaire variable, au taux de salaire horaire de 12,50 \$.

QUE les conditions d'emploi prévues au guide de gestion du personnel relativement aux employés contractuels soient appliquées.

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-50-141

ADOPTÉE

2016-06-06.11

EMBAUCHE D'UN DEUXIÈME PRÉPOSÉ À L'INFORMATION TOURISTIQUE

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à l'embauche d'un deuxième préposé à l'information touristique durant la période estivale;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

6 JUIN 2016

QUE la direction générale procède à l'embauche d'un deuxième préposé à l'information touristique, à être nommé, pour la période du 20 juin au 19 août 2016 selon un horaire hebdomadaire variable, au taux de salaire horaire de 12,00 \$.

QUE les conditions d'emploi prévues au guide de gestion du personnel relativement aux employés contractuels soient appliquées.

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-50-141

ADOPTÉE

2016-06-06.12

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 6 juin 2016 par le Service de trésorerie :

Comptes réguliers au 6 juin 2016	49 304,67 \$
Paiement par prélèvement :	23 642,13 \$

ADOPTÉE

2016-06-06.13

DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000 \$

SUR PROPOSITION FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'autoriser les déboursés suivants :

FOURNISSEURS	DATE	FACTURE	MONTANT
Raymond Chabot Grant Thornton Vérification Municipalité - 2015 - Paiement no 2	2016-05-19	1335441	8 893,32 \$
		TOTAL	8 893,32 \$
			Taxes incluses

ADOPTÉE

2016-06-06.14

RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2016-05

8 employés et 7 membres du conseil : **19 447,87 \$**

2016-06-06.15

MARQUAGE DES RUES ET DES STATIONNEMENTS – OCTROI DE CONTRAT À LIGNES DE STATIONNEMENT ET TRACAGE (2006) INC.

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder au marquage des rues et des stationnements de la municipalité;

ATTENDU l'appel d'offres réalisé auprès de deux entreprises spécialisées;

ATTENDU les dispositions du Code municipal permettant l'octroi d'un contrat d'une telle valeur, de gré à gré;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le contrat pour le marquage des rues et des stationnements soit octroyé à l'entreprise Lignes de stationnement entretien et traçage (2006) Inc., dont la soumission s'est avérée la plus avantageuse pour la municipalité, selon son offre de services du 5 avril 2016, à savoir :

blocs d'arrêt	10 \$ chaque
traverses de piétons	5 \$ chaque
lignes de queue	10 \$ chaque
« No parking »	15 \$ chaque

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

6 JUIN 2016

hachurage poste	100 \$ hachurage
mots «Permis seulement»	30 \$ chaque
5 lignes jaunes	4 \$ chaque
handicapé 9pi x 12 pi bleu, logo blanc linge blanche	90 \$ chaque
stationnements bord de chemin	4 \$ chaque
stationnements 1 et 2	650 \$ pour les 2
transport	75 \$

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-320-00-629.

ADOPTÉE

2016-06-06.16

TONTE DE GAZON – OCTROI DE MANDAT À NORTH HATLEY MARINA

ATTENDU l'appel d'offres réalisé en vue de l'octroi d'un contrat pour la tonte de gazon dans les divers parcs et autres espaces verts de propriété municipale;

ATTENDU QUE quatre entreprises ont été invitées à soumissionner;

ATTENDU QUE seul l'entreprise North Hatley Marina a déposé une soumission;

ATTENDU QUE du fait d'une soumission unique, les parties ont pu convenir d'un prix à la baisse, en contrepartie d'un contrat de 3 années;

ATTENDU la situation avantageuse pour les parties.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité du Village de North Hatley octroie le contrat pour la tonte de gazon à l'entreprise North Hatley Marina, pour une durée de 3 années (2016-2017-2018), au coût annuel fixe de 7500 \$, taxes incluses, le tout selon les conditions énumérées dans les documents de l'appel d'offres du 5 mai 2016.

ADOPTÉE

2016-06-06.17

PERMIS SUJET À UN PIIA – 220-224, RUE MILL

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 25 mai 2016;

ATTENDU la demande formulée en vue d'installer deux nouvelles enseignes sur le bâtiment, perpendiculaires à celui-ci, pour annoncer les commerces situés au 220 et 224, rue Mill. Les enseignes auront une dimension de 20 pouces par 24 pouces, avec traitement des 2 côtés.

ATTENDU QUE les propositions d'enseignes rencontrent les critères d'évaluation du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturaux ainsi que les normes au règlement de zonage de la municipalité;

ATTENDU la recommandation favorable du CCUP;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2016-06-06.18

PERMIS SUJET À UN PIIA – 35-41, RUE MAIN

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 25 mai 2016;

ATTENDU la demande formulée en vue d'installer une enseigne perpendiculaire au poteau de l'escalier menant au rez-de-chaussée du bâtiment pour annoncer le commerce situé au 2^e étage du 35-41, rue Main;

ATTENDU QUE l'enseigne aura des dimensions similaires aux deux enseignes existantes et sera située entre ces dernières;

ATTENDU la recommandation favorable du CCUP.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

6 JUIN 2016

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2016-06-06.19

PERMIS SUJET À UN PIIA – LOT 4 028 745, CHEMIN DU LAC

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 25 mai 2016;

ATTENDU la demande formulée en vue de la réfection du bâtiment sur le lot 4 028 745, chemin du Lac;

ATTENDU QUE le bâtiment conservera les mêmes dimensions et sera reculé jusqu'à la limite de la bande riveraine;

ATTENDU la recommandation favorable du CCUP

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2016-06-06.20

PERMIS SUJET À UN PIIA – 135, RUE MAIN

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 25 mai 2016;

ATTENDU la demande formulée en vue de remplacer la porte d'entrée principale et d'installer des panneaux décoratifs au-dessus des quatre fenêtres en façade, sur lesquels le nom de l'entreprise serait inscrit pour le 135, rue Main;

ATTENDU QUE la fenestration et la porte d'entrée ne sont pas du bâtiment d'origine construit en 1935;

ATTENDU QUE les dimensions des panneaux décoratifs et du lettrage n'ont pas été soumises;

ATTENDU la recommandation favorable du CCUP à l'égard de la porte d'entrée et le report de la décision relative aux panneaux lettrés;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2016-06-06.21

PERMIS SUJET À UN PIIA – LOT 4 029 017, RUE RUBLEE

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 25 mai 2016;

ATTENDU la demande formulée pour la construction d'un bâtiment principal sur le lot 4 029 017, rue Rublee;

ATTENDU QUE les travaux rencontrent les critères d'évaluation du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturaux de la municipalité;

ATTENDU QUE le projet doit correspondre aux normes de la réglementation en vigueur lors du dépôt final du projet;

ATTENDU la recommandation favorable du CCUP;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

6 JUIN 2016

ADOPTÉE

2016-06-06.22

PERMIS SUJET À UN PIIA – 200-210, RUE MAIN

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 25 mai 2016;

ATTENDU la demande formulée en vue de l'agrandissement de la lucarne en partie arrière, de part et d'autre du toit afin d'augmenter la superficie de la pièce qui s'y trouve.

ATTENDU QUE les matériaux utilisés seront les mêmes que ceux existants.

ATTENDU la recommandation favorable du CCUP;

**SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS**

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2016-06-06.23

DEMANDE DE MODIFICATION AU ZONAGE – ZONE P-4

ATTENDU que le CCUP a tenu une séance ordinaire le 25 mai 2016;

ATTENDU la demande de modification au zonage formulée en vue d'autoriser dans la zone P-4 les usages de type « commercial » et « résidentiel »;

ATTENDU la vocation éminemment publique de la zone visée regroupant une église (faisant l'objet de la présente demande) et le parc Dreamland;

ATTENDU que la zone visée est assujettie à un usage de type « public » depuis plusieurs décennies;

ATTENDU l'intérêt général de conserver le caractère public de la zone P-4;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine à l'effet de refuser la demande formulée;

ATTENDU la volonté du conseil de limiter les usages autorisés dans cette zone à un usage de type « public ».

**SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS**

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2016-06-06.24

DEMANDE DE MODIFICATION AU ZONAGE – ZONES RB-7 ET RB-8

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 25 mai 2016;

ATTENDU la demande de modification au zonage formulée en vue d'ajouter aux zones rb-7 et rb-8 l'usage « institution » dans la catégorie « groupe communautaire » (référence 4.4 groupe communautaire/ C) institution/ 1. centres d'accueil);

ATTENDU QUE la demande est formulée en vue de l'établissement d'un centre de soins palliatifs pédiatrique au 977, rue Massawippi;

ATTENDU les retombées potentielles d'un tel projet;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine à l'effet d'autoriser la modification au zonage demandée;

**SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS**

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

6 JUIN 2016

2016-06-06.25

DÉROGATION MINEURE – 365, RUE SÉGUIN

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 25 mai 2016;

ATTENDU la demande de dérogation mineure formulée afin d'autoriser un empiètement de 1,35 mètre dans la marge latérale de droite, suite à la construction d'un garage attaché à la résidence;

ATTENDU la demande de permis formulée en 2003 en vue d'un agrandissement de la résidence, alors que les normes de l'époque prévoyaient une marge de recul latérale minimale de 3 m;

ATTENDU QU'en 2003, lors de l'émission du permis, cette norme a été spécifiée avec une mention à l'effet que la distance devait être vérifiée par un arpenteur;

ATTENDU QU'en 2003, lors des travaux, l'inspecteur en fonction était intervenu auprès du contracteur et de la propriétaire afin de souligner la problématique du non-respect des distances de la limite de lot de droite.

ATTENDU QUE la propriétaire a choisi de poursuivre les travaux malgré sa connaissance de la problématique, faisant fi de la réglementation en vigueur;

ATTENDU QUE la marge de recul latérale minimale est toujours applicable en fonction de la réglementation actuelle;

ATTENDU la recommandation du CCUP à l'effet de refuser la demande de dérogation mineure.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS**

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2016-06-06.26

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-591 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2005-486
CONCERNANT LES SYSTÈMES D'ALARME- AVIS DE MOTION**

Je, GUY VEILLETTE, dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté pour adoption le règlement 2016-591 remplaçant le règlement RU 2005-486 concernant les systèmes d'alarme.

L'objet du règlement est d'actualiser les dispositions traitant des amendes.

Donné à North Hatley, ce 6 juin 2016.

2016-06-06.27

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-592 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO RU-
2010-576 CONCERNANT LES NUISANCES- AVIS DE MOTION**

Je, GUY VEILLETTE, dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté pour adoption le règlement 2016-592 remplaçant le règlement RU 2010-576 concernant les nuisances.

L'objet du règlement est d'encadrer le sciage de bois, entre 21h et 7h.

Donné à North Hatley, ce 6 juin 2016.

2016-06-06.28

**RÈGLEMENT NUMÉRO RU-2016-593 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO
RU-2010-585 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE- AVIS DE
MOTION**

Je, GUY VEILLETTE, dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté pour adoption le règlement 2016-593 remplaçant le règlement RU 2010-585 concernant la sécurité, la paix et l'ordre.

L'objet du règlement est d'actualiser les dispositions traitant de la consommation de boissons alcoolisées et des batailles.

Donné à North Hatley, ce 6 juin 2016.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

6 JUIN 2016

2016-06-06.29

RÈGLEMENT NUMÉRO RU-2016-594 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO RU-2015-586 RELATIF AU STATIONNEMENT ET À LA GESTION DES VOIES PUBLIQUES- AVIS DE MOTION

Je, GUY VEILLETTE, dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté pour adoption le règlement 2016-594 remplaçant le règlement RU-2015-586 relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques.

L'objet du règlement est d'actualiser les dispositions traitant du stationnement d'hiver.

Donné à North Hatley, ce 6 juin 2016.

2016-06-06.30

NORTH HATLEY RECREATIONAL SOCIETY (NHRS)- AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU la volonté de la municipalité de soutenir les organismes sans but lucratif du milieu;

ATTENDU la demande de soutien financier formulée par la North Hatley Recreational Society;

ATTENDU le dépôt des prévisions budgétaires annuelles et du bilan du dernier exercice financier de l'organisme;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MICHAEL PAGE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité du Village de North Hatley accorde à la North Hatley Recreational Society une aide de 21 000 \$, dont 18 000 \$ comme aide financière et 3 000 \$ en services déjà engagés par la municipalité pour l'entretien du site de la plage.

ADOPTÉE

2016-06-06.31

VARIA

2016-06-06.32

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT PUBLIC LOCAL

INTERVENANTS	OBJETS
Naisi LeBaron	Projet d'abri au parc Rivière
Michael Rochette	Avis de motion donnés
Paul St-Pierre	PPU- plan de gestion
Carrol Haller	Remerciements de NHRS
James Cameron	Antenne de téléphonie cellulaire (visibilité-lumière)
Naisi LeBaron	Foyer Connaught (taxation)
Dominique Cyr	Vitesse sur Massawippi
Paul Parker	Embauche de personnel
Paul St-Pierre	Coût d'entretien de la flotte de véhicule-coût du déneigement
Dominique Cyr	Défibrillateur

2016-06-06.33

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h20, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

6 JUIN 2016

Michael Page
Maire

Daniel Décary
Directeur général et secrétaire- trésorier adjoint

Je, Michael Page, atteste que
la signature du présent procès-verbal
équivaut à la signature par moi de
toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.